

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
17 NOVEMBRE 2014 À 19 H 00**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AFIN :

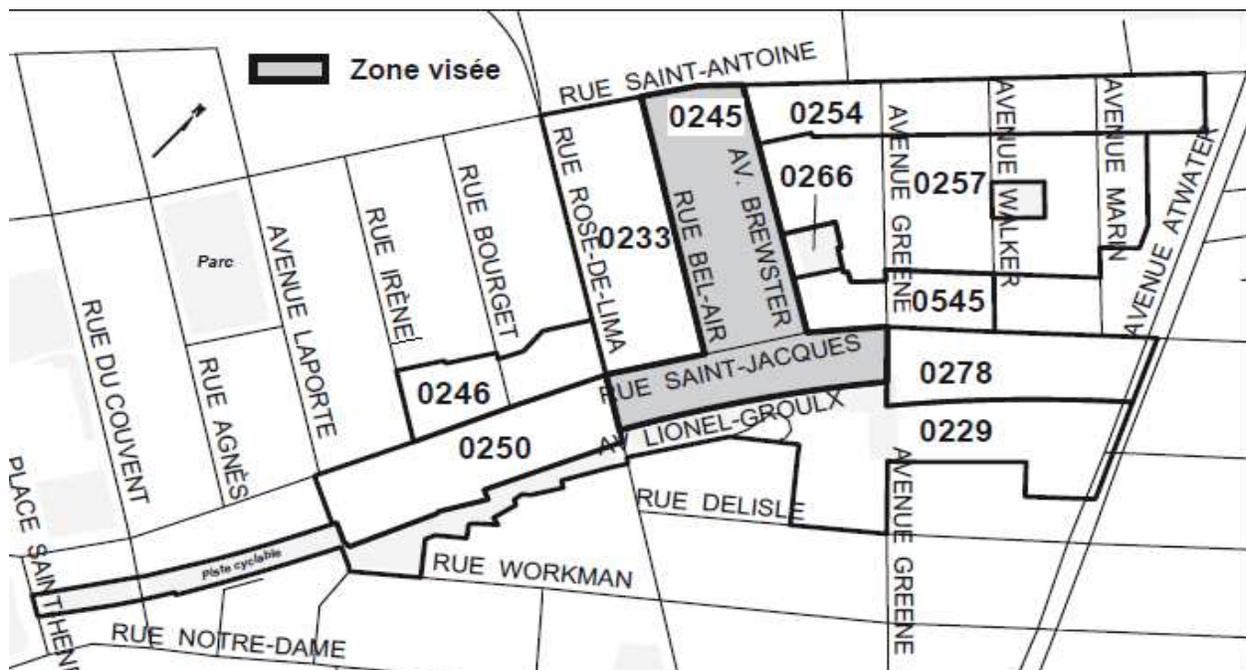
**D'AUTORISER L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT
RESPECTANT UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 7 ÉTAGES ET DE 28 M,
UNE DENSITÉ MAXIMALE DE 5 ET COMPORTANT DES USAGES COMMERCIAUX/BUREAUX,
SUR LE TERRAIN SITUÉ AU 3500 À 3512, RUE SAINT-JACQUES (ARCHIVEX)**

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption d'un premier projet de résolution lors de sa séance du 4 novembre 2014, le conseil de l'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **17 novembre 2014 à 19h00** à la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^{ième} étage).

L'objet de ce premier projet de résolution vise à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment existant sur une hauteur maximale de 7 étages et de 28 m, respectant une densité maximale de 5 et comportant des usages commerciaux/bureaux. Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003), car il déroge aux normes se rapportant à la densité et à la hauteur maximale prescrite.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée ainsi que les zones contiguës à celle-ci :



Le premier projet de résolution est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30, ainsi que sur le site internet et dans les bibliothèques de l'arrondissement.

Montréal le 6 novembre 2014

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement